

**N° 6905<sup>1</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2015-2016

---

**PROJET DE LOI**

**modifiant l'article 72 de la loi modifiée du 19 décembre 2008  
relative à l'eau**

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES**

**DEPECHE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR DE LA CHAMBRE  
DES SALARIES A LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT**

(2.11.2015)

Madame la ministre,

Par lettre du 20 octobre 2015, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

*Pour la Chambre des salariés,*

*Le Directeur,*  
Norbert TREMUTH

*Le Président,*  
Jean-Claude REDING

